

Littérature, en deux volumes, qu'il composa à l'âge de vingt ans et qui est parvenu à sa 23^{me} édition ; un *Traité de Géographie*, en deux volumes, adopté par l'Université ; une *Histoire de l'Académie de Lyon*, publiée dans les Mémoires de cette compagnie ; enfin, en 1852, il publia, sous le titre de *Lyon*, et dans un format portatif, un résumé fort intéressant de l'histoire de notre ville.

L'homme privé était à la hauteur de l'homme public. Par son aménité et son caractère, il avait su se faire des amis dans tous les rangs de la Société et sa mort a été un deuil pour plus d'une famille lyonnaise. Son nom revit dans un fils qui occupe honorablement aujourd'hui le siège de substitut du procureur général.

LÉON BOITEL.

JOSEPH FEUILLET.

La ville de Lyon vient de perdre un homme qui lui faisait honneur et comme magistrat et comme savant.

M. Joseph Feuillet était lyonnais. Il avait exercé pendant assez longtemps les fonctions d'avoué près le Tribunal de première instance, et fut nommé, à la suite de la révolution de 1830, juge-de-paix du 6^e arrondissement de Lyon. Ainsi, il comptait à l'instant de sa mort, 24 ans de magistrature.

M. Feuillet était un homme d'une grande modestie, de mœurs douces et d'une instruction sérieuse. Ses études et ses goûts l'entraînaient particulièrement vers la philosophie et le théâtre, et il avait, à ces deux points de vue, une érudition complète. Il laisse un *Traité* inédit de philosophie qui eût formé un ouvrage considérable, et beaucoup de travaux manuscrits sur le théâtre.

M. Feuillet avait acquis par son activité, par son assiduité exemplaire, une véritable renommée dans les congrès scientifiques. C'est là, plutôt qu'à Lyon, que se manifestait son existence littéraire. Il était, envers ces sortes d'assemblées inaugurées par M. de Caumont, d'un dévouement sans bornes, et les prenait au sérieux plus qu'aucun de ses collègues. Je ne crois pas que, pendant toute sa carrière, il ait manqué une seule